

CHSCT SP DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

Etaient présents pour FO : Renée DUCCELLIS, Chantal GREGOIRE, David PEVERELLI, Anne FLORENTIN.

Point sur la sécurisation des préfectures (circulaire du 19 mars 2012)

Les gardes statiques assurées la nuit, le week-end et les jours fériés ont été maintenues en Corse et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

De plus, 6 préfectures ont obtenu une dérogation temporaire dans l'attente d'un dispositif adapté de protection passive.

Et la garde statique est maintenue à Strasbourg.

FO réaffirme que la sécurité des préfectures doit être une priorité pour le ministère et est un vrai sujet d'inquiétude pour les agents.

FO redemande de vrais moyens de sécurité avec des portiques (comme à la justice)...et aussi le retour des gardes statiques.

FO rappelle que les préfectures sont aussi exposées aux risques d'attentats et doivent faire face à une montée des incivilités.

FO a interrogé l'administration sur la généralisation dans toutes les préfectures du système d'alerte SMS intrusion... une note est en cours.

Bilan 2016 de la politique ministérielle en faveur de l'insertion des agents en situation de handicap et présentation de la convention 2017-2019 avec le FIPHFP

FO se félicite du taux d'agents en situation de handicap.

Mais quelles sont leurs conditions d'accueil, d'accompagnement ? Les rendements de plus en plus demandés aux agents sont-ils adaptés?

FO dit son opposition à une gestion comptable des agents et demande une véritable approche RH.

FO alerte aussi du risque d'exposition plus élevé aux RPS de ces agents s'ils sont mis à l'écart par leurs collègues ou leur hiérarchie dans un contexte de travail très contraint en effectif.

Rapport d'activité 2016 de la médecine de prévention

FO rejoint le constat de la dégradation des conditions de travail.

FO demande :

- le % d'agents n'ayant pas bénéficié de visites auprès de la médecine de prévention,
- le temps de présence des infirmières et des médecins par semaine et par préfecture,
- une possibilité pour les agents de prise de RDV auprès du médecin, sans à avoir à passer par le service RH, pour garantir la confidentialité quand cela est nécessaire,
- un renfort de la communication sur le rôle du médecin.

A ce jour, 6 départements sont encore dépourvus de médecin de prévention.

Rapport d'activité 2016 de l'inspection santé et sécurité au travail

La prévention primaire et son plan d'action, c'est-à-dire le niveau de prévention dans la gestion des RPS, doit être une priorité.

FO souligne, que trop souvent les cellules de veille RPS traitent de la prévention secondaire ou tertiaire, c'est-à-dire la réduction ou la réparation des effets des risques avérés.

Compte rendu de la réunion de comité de suivi des RPS en préfecture du 9 octobre 2017

Pour FO il faut mettre le travail au cœur des questions, et non les problèmes individuels.

Une expérimentation à la préfecture du 91 est en rêt. cours pour mieux détecter

et suivre les problématiques des cellules de veille, pour sortir uniquement des constats.

FO regrette que cette expérimentation n'ait pas été initiée par le ministère dans le cadre d'une politique générale mais souligne son intérêt.



Au plus proche de vous !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>



Point d'information sur le PPNG

Pour l'administration, le calendrier est tenu... et reconnaît des « bugs » informatiques pour jusqu'à la fin de l'année...

Pourtant, FO tient à signaler que sur le terrain c'est une catastrophe : l'absence d'information en amont ne facilite pas les rapports avec les usagers qui se retrouvent sans solution du jour au lendemain et sont donc agressifs.

FO tient à signaler et à alerter sur les conséquences d'une telle réforme à la fois sur les usagers mais aussi sur la dégradation des conditions de travail des agents.

Depuis le début, les CERT ont focalisé toute l'attention au détriment parfois des autres services ; les conséquences sont catastrophiques dans tous les services et tout particulièrement les services des étrangers, et maintenant les services d'accueil exposant plus particulièrement les services civiques, et les standards.

FO demande que soit envoyé aux préfectures une circulaire relative à la protection des fonctionnaires permettant de traiter et prévenir les agressions physiques, verbales et mettre en œuvre la protection fonctionnelle.

Point d'information sur la situation à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy

Le relogement d'urgence s'est fait par des bâtiments en dur et par des modulaires. Un relogement provisoire « en dur » pour tous les agents est prévu d'ici la fin 2018. Des pistes de réflexion sur le relogement définitif est en cours.

Réponse de l'administration à la déclaration préalable de FO

La bascule sur les CERT étant récente, le 6 novembre 2017, l'accueil au public n'est pas fermé : les points numériques sont positionnés en préfectures, sous-préfectures, dans les Maisons de Services Publics, et dans les communes.

L'impact de cette bascule sur les usagers et les agents fera l'objet d'évaluations prochaines...

En cas de difficultés dans vos conditions de travail, n'hésitez pas à les signaler à vos représentants FO

FO a demandé qu'une attention toute particulière soit accordée aux deux préfectures devant faire face à un suicide d'une collègue dans l'une et une tentative de suicide dans l'autre.

Merci à notre camarade Renée DUCCELLIS pour sa présence et son investissement à cette instance... Nous lui souhaitons une belle retraite.



DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Président,

Le passage forcé à PPNG a focalisé les structures des préfectures sur les CERT et a eu pour conséquence de dégrader les conditions de travail de l'ensemble des services des préfectures.

L'évolution des conditions de travail dans ces CERT où les agents sont soumis à des pressions de quota, des tâches répétitives sans plus-value intellectuelle font craindre un risque d'épuisement professionnel avec un impact sur leur état de santé physique et mentale.

Cette fermeture au public des services des cartes grises et permis de conduire est une remise en question des valeurs professionnelles défendues par les agents. En effet, cela transforme le cœur de leur métier d'accompagnement des usagers souvent le plus en difficultés. Ils ont un sentiment d'abandon du service public et de lien social entre les citoyens et leur administration.

Et maintenant, apparaît l'inquiétude face à des usagers n'ayant plus accès d'une manière égalitaire au service public ne pouvant que générer des incivilités et une hostilité contre la Fonction Publique et ses agents.

Face à l'augmentation du risque d'incivilités et de violences verbales et physiques dans tous les services en raison de toutes ces réformes, FO exige :

- La mise en place de portiques de sécurité comme dans les tribunaux,
- Le retour des fonctionnaires de police aux accès des sites préfectoraux dans le cadre du risque attentat
- La mise en place d'un véritable accueil des usagers pour éviter d'exposer les services civiques qui n'ont pas de réponses acceptables et adaptées à donner aux usagers. Comme pour le SIV les dysfonctionnements des téléprocédures compliquent les missions des agents et leurs relations avec les usagers,
- La mise en place d'une véritable politique de prévention et de traitement des situations de violence en diffusant une circulaire à l'ensemble des préfectures accompagnée de fiches pratiques relatives à la prévention et à la protection fonctionnelle des agents,
- L'arrêt de la politique d'austérité en matière de personnels titulaires.

FO demande à ce que cette déclaration soit annexée au Procès Verbal.

